RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 2589/Just.

OBJET:
Affaire BISERUKA.

Astrida, le 8 octobre 1951.

RECOMMANDEE

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI, le dossier M.P. c/ BISERUKA, prévenu de vol qualifié.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

ASTRIDA
1737

RESUME DE L'AFFAIRE

Madame Panier constate à 2 reprises la disparition d'argent dans son armoire fermée à clef. Elle soupçonne le boy de maison Biseruka et le matin du 25 septembre 1951 enferme dans son armoire 25 billets de 20,- frs. dont elle prend les numéros auparavant. Après le passage dans la chambre ~~de Biseruka~~, Madame Panier vérifie son argent et constate qu'on a touché à la sacoche et enlevé 6 billets de 20 frs. Elle envoie immédiatement Biseruka accompagné de son vieux serviteur Petro Sebasaza, au Commissariat.

On ne trouve pas de billets de banque ni dans les vêtements, ni dans la boyerie de Biseruka.

Alors Petro Sebasaza se souvient qu'en chemin vers le Commissariat, Biseruka s'est écarté pendant quelques instants dans les herbes pour faire ses besoins.

Petro Sebasaza, accompagné de boy Juma, se rendent sur les lieux où Biseruka a fait ses besoins et y retrouvent 6 billets de 20 frs. qu'étaient ceux volés à Madame Panier.

PIECES AU DOSSIER.

P.V. 457/I et 457/II/OPJ.Lees.
Deux notes de Madame Panier.
P.V. d'arrestation.
P.V. de saisie avec objets saisis.